



Ce diagramme est strictement indicatif et susceptible d'évoluer dans le cadre de l'adoption prochaine des textes législatifs

*** Annexe 1: Secteurs hautement critiques**

Energie
 Transport
 Bancaire
 Infrastructures des marchés financiers
 Santé
 Eau potable
 Eaux usées
 Infrastructures numériques
 Gestion des services TIC (Technologies de l'Information et de la Communication)
 Administration publique
 Espace

**** Annexe 2: Secteurs critiques**

Services postaux et d'expédition
 Gestion des déchets
 Fabrication, production et distribution de produits chimiques
 Production, transformation, et distribution des denrées alimentaires
 Fabrication (Dispositifs médicaux, produits informatiques, automobiles, transport, ...)
 Fournisseurs numériques
 Recherche